



Trois-Rivières, Québec - Contrat juteux octroyé à une entreprise de destruction de notre biodiversité

Par [Philippe Giroul](#)

Mondialisation.ca, 23 mars 2021

Thème: [Environnement](#), [Loi et Justice](#)

Analyses: [LE QUÉBEC](#)

Le 16 mars 2021, soirée nationale de deuils pour les insectes piqueurs trifluviens qui vont devoir à nouveau subir l'**épandage de l'insecticide Bti dit-biologique** (à moins de 10 %) !

Le conseil de ville de Trois-Rivières – à l'unanimité ! – vient de gruger, sans coup férir, dans l'escarcelle de quelques 40 000 propriétaires – mal informés et non consentants – quelques précieux \$\$\$ pour conforter des golfeurs et promeneurs dominicaux durant quelques semaines estivales. Nos conseillers municipaux refusent de reconnaître et d'appliquer les alternatives éco-responsables recommandées par les ministères concernés par la protection de notre biodiversité (MELCC, MFFP et INSPQ). Et cela, sans attendre les autorisations laxistes du MECCL, qui se basent sur les homologations obsolètes fédérales de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada et de son complice américain.

Coût de cette dépense socialement inacceptable : 3,5 millions pour 3 ans...!

Messieurs – Dames, les élus, n'y a-t-il pas à Trois-Rivières des besoins plus prioritaires que la destruction de la biodiversité de la ville?

Actuellement, sur le bureau du Ministre de l'environnement, il y a deux demandes en attente de réponses:

- La première demande, datant de novembre 2020, provenant des conseils de Shawinigan et de Trois-Rivières qui réclame une politique nationale POUR l'épandage du Bti sur tout le territoire du Québec, en réclamant ni plus ni moins une évaluation environnementale stratégique qui prendra inutilement bien du temps et de l'argent...
- La deuxième demande très bien documentée, du début mars 2021, provient du Collectif Biodiversité Non au Bti qui propose au Ministre de décréter un moratoire en attendant les résultats d'autres études récentes probantes qui démontreront les méfaits collatéraux de ces épandages écocidaires sur d'autres espèces qui habitent les écosystèmes, contrairement à ce que prétend l'entreprise de destruction de notre biodiversité.

Se basant sur des sondages biaisés, sans aucune valeur scientifique, l'actuel conseil de ville semble être plus sensible aux lobbyistes écocidaires prônant l'éradication partielle des insectes piqueurs sans tenir compte des dommages collatéraux sur d'autres espèces qui rendent services aux différentes composantes vivantes des écosystèmes ...

Le prochain conseil de ville, élu en novembre prochain, sera-t-il plus sensible à la protection de notre biodiversité et au non-gaspillage des fonds publics afin d'appuyer les objectifs louables de protection de l'environnement de la Fondation Trois-Rivières durable ?

Philippe Giroul, Trois-Rivières

La source originale de cet article est Mondialisation.ca

Copyright © [Philippe Giroul](#), Mondialisation.ca, 2021

Articles Par : **[Philippe Giroul](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca